

Justificatif généré le 01/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 01/08/2022  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/622576](http://www.actu-juridique.fr/a/622576)  
N° d'annonce : 622576

## FACTSET FRANCE SARL

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 10.593,13 €

**Siège social** : 12 Rue du Havre 75009 PARIS

480 109 453 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 27 juillet 2022, l'associé unique, la société FACTSET JCF, société par actions simplifiée à associé unique, 55 Rue de Châteaudun 75009 Paris, 345 370 019 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société FACTSET FRANCE SARL en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société FACTSET FRANCE SARL à la société FACTSET JCF.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

L'associé unique a constaté l'arrivée à expiration des mandats de Commissaire aux comptes titulaire du CABINET TOUCHAIS ET ASSOCIES et de Commissaire aux comptes suppléant du cabinet CATEA AUDIT, à l'issue du délai d'opposition des créanciers.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : #acVh1zdg

<https://digitalisation.actulegales.fr/#acVh1zdg>

